

Prends part à *notre* mission

OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN OU AIDE DE MÉTIER

TYPE DE CONTRAT REMPLACEMENT 1 AN

LIEU DE TRAVAIL

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Sept-Îles

HORAIRE DE TRAVAIL

38.75h/semaine (lundi au
vendredi)

ENTRÉE EN FONCTION

Le plus tôt possible.

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Direction des ressources
matérielles

RÉMUNÉRATION

Taux fixe 29.40\$ / l'heure +
prime d'ouvrier spécialisé de
15% sous réserve de
rencontrer les conditions de
l'annexe 24 + une prime de
rétention de 8%

FIN DE L'AFFICHAGE

Jusqu'à comblement du poste.

AVANTAGES DISTINCTIFS

- Banque de congés pour
maladie et responsabilités
familiales;
- Régime de retraite
- Programme d'aide aux
employés;
- Accès à la télémédecine;
- Assurances collectives.

Postulez dès maintenant
en envoyant votre CV à
rhumaines@cssdufer.gouv.qc.ca

Affichage 26-27-29

SEPT-ÎLES



NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES*

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien manuel spécialisé; elle effectue des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installations sanitaires et d'installations mécaniques simples; elle peut également s'occuper de l'entretien préventif de l'équipement.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

[*Se référer au plan de classification](#)

QUALIFICATIONS REQUISES/SCOLARITÉ/ EXPÉRIENCE

Dans le cas où les fonctions du poste portent sur l'électricité et la tuyauterie: posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emplois et avoir plus de quatre (4) années d'expériences pertinentes.

Ou

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une des spécialités du bâtiment appropriées à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, et avoir huit (8) années d'expériences pertinentes.

Ou

Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente. Dans le cas où cette qualification requiert moins de quatre (4) périodes d'apprentissage, avoir en plus une (1) année d'expérience pertinente pour compenser chaque période manquante.

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse. Le Centre de services scolaire du Fer souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité pour les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les femmes et les personnes handicapées.

Centre
de services scolaire
du Fer

Québec